

► Bulletin du collectif Lyon- Rhône # septembre 2024

Editorial : la situation politique : chaos ou espoir ?

Avouons-le : même les plus vieux d'entre nous n'ont jamais vécu un été politique aussi inattendu, déconcertant et inquiétant. Même si cette longue séquence n'est pas encore tout à fait close, essayons d'en tirer quelques enseignements.

Quelques constats

En premier lieu, la dissolution prononcée par le Président de la République après une concertation bâclée au soir du résultat des élections européennes reste incompréhensible, et n'a certainement pas produit les résultats qu'il escomptait.

Après cette réaction brutale vint le temps de la lenteur : 51 jours se sont écoulés entre la démission du gouvernement dirigé par Gabriel Attal et la nomination d'un nouveau Premier ministre.

Les résultats des législatives apportent aussi leur dose de surprise : le RN, qui est arrivé en tête au premier tour avec un score de 33 %, a failli obtenir une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Son ambition a été contrecarrée par un puissant élan républicain, où les corps intermédiaires ont joué un rôle essentiel¹. Le second tour a accouché d'une assemblée parfaitement « ingouvernable », avec 3 blocs principaux : la gauche (193 sièges, loin de la majorité absolue de 289 sièges), le centre, ex-majorité présidentielle (166 sièges), le Rassemblement national (142 sièges), la droite classique devant se contenter de 47 sièges.



Une certaine désinvolture du Président

Le retard de 51 jours à la désignation d'un Premier ministre constitue un record absolu sous la V^e et même la IV^e République. Cette déshérence est contraire aux missions constitutionnelles du Président de la République, chargé d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'État, et donc tenu de nommer un Premier ministre *sans désespérer*, et donc suffisamment vite pour éviter toute vacance du pouvoir.

Les dysfonctionnements consécutifs à ce retard furent nombreux : activités² du gouvernement démissionnaire allant bien au-delà de la « gestion des affaires courantes », entorses à la séparation des pouvoirs³... La longue inactivité forcée de la nouvelle Assemblée a contribué au durcissement et au repli sur soi des différents partis politiques, alors que la situation appelait l'apaisement, le dialogue et la recherche de compromis.

L'attitude du Président, plongeant, bien au-delà de ses obligations, dans les affres de la négociation politique, laisse à penser que, malgré la défaite incontestable de son camp, il entend continuer à prendre toutes les décisions et à influencer la vie politique.

Ainsi en a-t-il été du choix du Premier ministre. La solution la plus simple, respectueuse des usages, aurait consisté à nommer Lucie Castets, soutenue par la gauche, arrivée en tête au 2^e tour des législatives, quitte à ce qu'elle tombe rapidement sous le coup d'une motion de censure. Cet incident lui aurait laissé, et de manière légitime, plus de liberté. Au lieu de cela, c'est un membre éminent de LR, 4^e parti représenté à l'Assemblée, qui a été nommé avec la bienveillance (provisoire) du RN. On vogue à contresens !

Notons que ce comportement erratique et imprévisible affaiblit l'image de notre pays sur la scène internationale, et particulièrement au niveau de l'Union européenne. Emmanuel Macron a ainsi dû se plier aux exigences de la Présidente de la Commission qui ont conduit à l'affligeante démission du commissaire français Thierry Breton.

¹ Notamment le Pacte du pouvoir de vivre dont le Pacte civique est membre fondateur.

² Notamment la remise des « lettres plafonds » budgétaires aux différents ministères (démissionnaires), acte éminemment politique.

³ Certains ministres démissionnaires participant aux votes de la nouvelle Assemblée.

Disons-le avec force : le Président, minoritaire, doit s'inspirer des périodes de « cohabitation » que nous avons vécues (en 1986, 1993 et 1997), et laisser le gouvernement gouverner. Il aura d'ailleurs suffisamment à faire, par les temps qui courent, en se concentrant sur son « domaine réservé », essentiellement les affaires étrangères et la défense.

Quelques enseignements tirés par le Pacte civique

Les valeurs

Les partis politiques et tous ceux qui travaillent au changement ne parlent que de programmes, de mesures, d'instruments, et pas assez des valeurs qui inspirent ces actions. Or on ne change pas la société sans changer ses valeurs. Leur explicitation permet de définir l'action, de l'expliquer et aussi de convaincre les indécis. Le Pacte civique, dans la période actuelle, considère que c'est en conjuguant les valeurs phares de sobriété et de fraternité, dans toute leur radicalité, que se construiront les compromis de demain.

Les promesses

Le rejet du politique, exprimé en particulier par les scores impressionnants du RN, tient beaucoup aux promesses non tenues, qui dévalorisent l'action politique. On ne peut pas, aujourd'hui, additionner purement et simplement les engagements d'augmentation du pouvoir d'achat, de revalorisation du service public, d'amélioration des services de santé, de réduction de la dette publique et d'action écologique. Il faut choisir, et nous engageons le prochain gouvernement à le faire de manière démocratique, en s'appuyant largement sur les partenaires sociaux et la société civile organisée.

La politique

Son image détestable tient à deux choses.

- ✚ *L'éthique parfois déficiente de ses représentants.* Ceux-ci doivent être guidés avant tout par le souci du bien commun et l'attention aux difficultés subies par les citoyennes et les citoyens, et non par le goût du pouvoir et l'ambition personnelle.
- ✚ *L'agressivité, déployée notamment vis-à-vis des partis concurrents.* La politique n'est pas un sport de combat où prédomineraient opposition et désaccords. On peut la pratiquer (et il le faut aujourd'hui) dans l'ouverture, le débat, la coopération, la recherche de compromis.

Les trois dettes

Rappelons ici l'une des idées qui a inspiré la création de notre collectif en 2011 : les trois dettes qui nous incombent, et qu'il est particulièrement ardu de résorber en même temps : dette financière (tout à fait à l'ordre du jour), dette sociale (envers les nombreux laissés pour compte), dette écologique (lutte contre le dérèglement climatique et la dégradation de la biodiversité).

Là encore, tout ne peut pas se faire en même temps. Mais on peut, en abandonnant le raisonnement « en silo » rechercher les actions qui apportent des progrès conjoints à ces trois niveaux. C'est ce qu'exprime le slogan de *sobriété juste*.

Et maintenant ?

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le Premier ministre Michel Barnier s'efforce à grand peine de constituer un gouvernement. On comprend aisément la difficulté de la tâche.

Les partis politiques, l'œil rivé sur l'échéance présidentielle à venir, ne voient pas trop l'intérêt de se lancer dans l'aventure. Combien de temps va-t-elle durer ? Le climat politique sera-t-il suffisamment apaisé et serein pour pouvoir travailler efficacement ? Comment faire avancer une assemblée divisée en 3 blocs ? Pourra-t-on faire autre chose que gérer l'austérité ? Ne serons-nous pas « grillés » pour 2027 ?

Soyons francs : c'est à une démarche sacrificielle que les futurs ministres issus des partis politiques sont appelés.

D'où notre suggestion : un gouvernement apartisan, non pas technique mais citoyen, constitué, en dehors des partis politiques, de membres de la société civile désireux de contribuer au bien commun, sans aucune visée pour l'échéance 2027. Nous savons que c'est possible : notre société est riche de personnalités répondant à ces critères. Reconnaissons que nous ne sommes guère optimistes sur la prise en considération de cette proposition...

Pacte du Pouvoir de Vivre - Table ronde du 26 septembre 2023 sur la crise de la démocratie



Les diverses associations qui participent à l'activité et à la vie du groupe local du pacte de pouvoir de vivre, dont le Pacte civique, ont vécu avec beaucoup d'inquiétude l'ensemble des événements qui ont marqué le premier semestre 2023. S'ils ont, certes, des racines multiples et anciennes, il est apparu qu'ils interrogeaient à leur manière et en profondeur l'évolution de notre démocratie. Le groupe local du Pacte du Pouvoir de Vivre a donc pris l'initiative d'organiser une table ronde sur le

La crise de la démocratie : subir ou agir La société civile voie du renouveau démocratique

Prévu initialement fin juin cet évènement a finalement eu lieu le 26 septembre, pour des raisons de disponibilités des intervenants, à Villeurbanne. Le communiqué de presse, ci-joint, est particulièrement intéressant car il synthétise les problématiques et les démarches qui sont à l'origine du Pacte de pouvoir de Vivre et du Pacte Civique. Elles restent malheureusement d'une criante actualité en cette fin d'été 2024.

" La crise démocratique n'a pas commencé avec le dossier des retraites : baisse importante et continue de la participation aux élections, place de plus en plus congrue laissée à la démocratie sociale - tant de gestion que de projet - montée des extrémismes, tout particulièrement du Rassemblement national, montée de la violence et des mouvements spontanés et non organisés.

La gestion du dossier des retraites par l'exécutif et le Président de la République a montré comment, tout en restant dans la légalité, nos institutions permettaient de vider de son sens le processus démocratique ; alors même que les derniers résultats électoraux auraient dû conduire à plus de modestie et de concertation. Historiquement les syndicats, la démocratie sociale et plus généralement la société civile ont joué un rôle essentiel dans la construction des modèles de société démocratique comme en Europe du Nord, en Grande-Bretagne ou en Allemagne.

Il faut réinventer ce lien entre société politique et société civile dans la France d'aujourd'hui, afin de repousser populisme et autoritarisme. Associations, coopératives, mutuelles syndicats...permettent au quotidien l'engagement et l'apprentissage de la citoyenneté.

Le PACTE DU POUVOIR DE VIVRE et ses 65 organisations partagent une ambition : renforcer notre pouvoir d'agir."

La table ronde composée de Cécile Duflot, OXFAM, Jean Merckaert , Secours Catholique, Amandine Lebreton, Pacte de Pouvoir de vivre national, a été animée par le journaliste Laurent Kramer, avec la participation de Sophie Bérout, professeure de Sciences Politiques (Université Lyon 2). Plus de 300 personnes ont participé aux échanges avec des interventions, entre autres, de membres de ATD Quart Monde, d'étudiants de GAELIS ou des membres des Décarbonauts qui ont fait part d'expériences de modes de fonctionnement originaux de la démocratie.

Les élections européennes du 9 juin 2024

Un débat organisé par le Mouvement européen et le Pacte du pouvoir de vivre



Le Mouvement européen Lyon s'est mobilisé avec bien d'autres partenaires pour animer la campagne des élections européennes du 9 juin 2024.

Très vite, le Pacte du pouvoir de vivre (PPV), dont le Pacte civique est membre, a été associé à la préparation d'un débat avec des représentants de listes candidates sur le thème de **l'Europe sociale**.

Dans le prolongement des événements européens organisés par l'Université Lyon 3, la soirée s'est déroulée le 22 mai à l'Amphi Huvelin sur les quais du Rhône, avec un accueil par **Gaëlle MARTI**, Professeure de droit public.

Une centaine de personnes ont assisté au débat introduit par **Christian JUJAUX**, syndicaliste européen. Il a rappelé le dialogue social européen initié par Jacques Delors et les actions menées par l'UE jusqu'au Socle européen des droits sociaux adopté au sommet européen de Goteborg (2017).

Le débat animé par **Michel WEILL** du Club Convaincre, a réuni :

- **Raoul BACQUELIN** pour la liste des Républicains,
- **Laetitia PICHON** pour la liste Renew de la majorité présidentielle,
- **Murielle LAURENT** pour la liste des socialistes/place publique,
- **Loris DUMAS** pour la liste des écologistes,
- **Abdelkader LAHMAR** pour la liste des insoumis.

Outre les propositions des candidats sur l'Europe sociale, d'autres thématiques ont été discutées :

- Europe sociale et Pacte vert introduit par Sonia PACCAUD de l'UTI/CFDT,
- **Europe sociale, jeunesse et pauvreté** introduit par **PRADLEY**, jeune participant à l'école du PPV.

Les débats ont été enrichis par les questions des participants.

A noter, contrairement aux débats nationaux, un relatif consensus entre les participants, le représentant de la droite atténuant ses propositions devant une salle plutôt acquise à la gauche.

Loris DUMAS a séduit les participants par la fougue et l'engagement de sa jeunesse. Quant à Abdelkader LAHMAR, il a aussi intéressé par son action de terrain comme enseignant à Vaulx en Velin.

A noter que Murielle LAURENT en 6^{ème} position sur la liste Raphaël GLUCKSMANN a été élue députée européenne le 9 juin.

Un évènement réussi qui a permis de mieux identifier les positions des listes candidates sur le thème peu discuté de l'Europe sociale, mais aussi le devenir du Pacte vert, ou l'association de la jeunesse au devenir européen.

Débats autour des programmes

Nous l'avions fait en 2019, nous avons décidé de réitérer cet exercice de démocratie : comparer les programmes des principales listes aux élections européennes : LFI, les Ecologistes, PS-Place Publique, Majorité Présidentielle, LR et RN.

Les programmes complets sont parus 2 semaines avant les élections : de taille très diverses, certains se contentant de quelques grands principes (RN), d'autres (LFI et PS-PP) énonçant plus de 300 propositions.

Nous avons retenu 9 grands thèmes : International, Défense, Social, Immigrations, Ecologie, Agriculture et alimentation, Economie, Institution et Démocratie. On a facilement pu reconnaître les Pro-Européens et les frileux vis-à-vis de l'Europe, les partisans d'une lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et ceux qui ne veulent pas changer de modèle de vie, ceux qui considèrent que Poutine est un danger et ceux qui ne voient que les frontières de la France, ceux qui refusent toute immigration et ceux qui veulent la réguler...

Ces analyses ont donné lieu à des textes qui n'ont pas été diffusés car les délais avant les élections pour les harmoniser étaient trop courts. De ces textes, nous avons tiré un diaporama⁴ qui nous a servi de support à 2 présentations :

- **L'une au foyer protestant de la Duchère** lors d'un dîner-débat avec une cinquantaine de participants. Comme toujours dans ce lieu, accueil chaleureux et salle réactive.
- **L'autre en partenariat avec le club Convaincre** qui, à notre grande surprise ne rassembla que très peu de personnes.

A l'issue des élections, un nouveau parlement a été élu où la poussée de l'extrême droite a été contenue. Mais globalement la droite et l'extrême droite (heureusement divisée) sont majoritaires. Ursula Von der Leyen est maintenue à la tête de la commission. L'avenir nous dira si la politique européenne va s'infléchir, avec, notamment, le risque de remise en cause du Green Deal.

Suivi du deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron

En mars 2022, dans le cadre de l'atelier Démocratie - Observatoire Citoyen de la Qualité Démocratique animé au niveau national par le Pacte Civique, un groupe de travail de notre collectif avait produit un document « Bilan du Quinquennat Macron I » analysant les actions et les résultats autour de 10 politiques publiques et les évaluant selon une méthodologie du Pacte Civique.

A partir de juin 2022, le même groupe, enrichi de quelques autres participants, et en relation avec différents collectifs du Pacte civique, s'est attaché à suivre de la même façon le quinquennat Macron II.

C'est ainsi qu'en janvier 2024 a été publié le livret 9 du Pacte Civique⁵ « **En même temps. Regards sur les 18 premiers mois du second quinquennat d'Emmanuel Macron** » analysant quelques actions significatives dans les domaines économiques et sociaux :

- La loi de finances 2023
- La loi de financement de la Sécurité sociale 2023
- La réforme de l'assurance chômage
- La réforme des retraites
- La loi de programmation militaire 2024-2030
- Les actions relatives à la transition écologique
- La convention citoyenne sur la fin de vie.



⁴ [Diaporama élections européennes](#)

⁵ <https://pactecivique.fr/livres/>

Le Pacte civique a organisé le 22 février 2024 un **webinaire⁶ de présentation et d'échange sur ce livre** animé par deux des coauteurs du texte, François Buisson et Jean Claude Devèze. 110 personnes étaient inscrites, 80 présentes en moyenne. Après la présentation du livret, un chat animé a donné lieu à une soixantaine de questions ou remarques.

Avec l'atelier Démocratie, notre programme de travail prévoit de sortir un bilan à mi-mandat analysant entre autres la situation actuelle décrite dans notre éditorial.

Le Pacte Civique observe les politiques de la Métropole de Lyon depuis 2020

Article paru dans le numéro 388 (avril 2024) de la revue CITOYENS du mouvement la Vie nouvelle, rédigé par le groupe 3 du Pacte civique lyonnais

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

La Métropole lyonnaise est originale, fusion de l'ancienne Communauté urbaine et du Département avec leurs compétences regroupées. Les conseillers métropolitains sont élus au suffrage universel.

Depuis juin 2020 une majorité écologique et gauche plurielle gouverne à la fois la Métropole (Président Bruno Bernard EELV) et les villes de Lyon (Maire Grégory Doucet EELV) et de Villeurbanne (Maire Cédric Van Styvendael PS).

Voici quelques points marquants repérés par le collectif Lyon/Rhône du Pacte civique.

Déplacements. Un engagement financier pluriannuel en nette augmentation pour les 2 roues et les transports en commun par la Métropole et le Syndicat des transports. 12 voies fortes pour les vélos, séparées des voitures (250 km). 4 nouvelles lignes de tram en périphérie. Tarification des transports plus sociale. Réduction volontaire de la place de l'automobile. Des voies de circulation et des stationnements sont supprimés. Circulation limitée à 30 km/h sur la plupart des axes. Objectif de réduire la circulation automobile de 50% d'ici 2040. Un infléchissement très net des politiques précédentes : la hiérarchie des modes de transport est inversée : d'abord les modes doux (vélo), puis transports en commun, puis la voiture. Ce qui n'est pas sans créer des oppositions.

Zone à faible émission (ZFE). La ZFE avait été créée lors du précédent mandat. La métropole a voulu aller plus loin et plus vite. Elle a dû réduire ses ambitions devant le mécontentement de certaines communes et des associations défendant les intérêts des moins fortunés. La ZFE est limitée actuellement à l'intérieur du périphérique. Interdiction des voitures Crit'Air 5 en janvier 2023, Crit'Air 4 en janvier 2024, Crit'Air 3 en janvier 2025, Crit'Air 2 repoussé en janvier 2028 ; règles plus drastiques en cas de pic de pollution. Dérogations pour les véhicules des services publics et « pour les petits rouleurs ». Aides financières sous condition de ressources pour changer de véhicule ou pour l'achat d'un vélo. Une large concertation, mais des oppositions tenaces. Aujourd'hui, pas ou très peu de contrôle du respect de la ZFE, faute de système automatique de surveillance.

Urbanisme et logement. Une politique du « logement abordable » dans un contexte de crise : envolée des prix du foncier et de la construction, hausse des taux d'intérêt, alors que la Métropole s'accroît de 7 500 ménages/an. Action sur l'offre de logements : objectif 5 000 logements sociaux/an pour la fin du mandat et 1 000 baux réels solidaires (le preneur paie le prix construction, mais pas le foncier). Des réalisations en deçà à ce jour. Une politique de réserves foncières avec des moyens accrus. Un plan d'hébergement d'urgence. Un encadrement des loyers sur Lyon/Villeurbanne et lutte contre la prolifération des logements de tourisme Airbnb, dont les effets ne sont pas encore lisibles... Objectif de rénovation de l'habitat par la prime Ecorénov : 1 000 logements/an, mais n'est pas tenu à ce jour. Des évolutions du PLUH : dont augmentation de la part du logement social dans les secteurs de mixité sociale (SMS) et du nombre de ces SMS. Projet en cours de renforcer l'offre de logements autour des secteurs les mieux desservis en transport en commun.

Politique sociale. Le Plan métropolitain des solidarités 2023-2027 bénéficie de financements accrus. Axes majeurs : lutter contre le mal logement, prendre soin de tout le monde, des plus jeunes aux plus âgés et handicapés, réduire les inégalités sociales et territoriales, renforcer la réussite éducative et accompagner les jeunes vers l'autonomie. Mise en place du Revenu de solidarité jeunes (RSJ) de 420€/mois pour les 18-25 ans. L'objectif de 2 000 bénéficiaires n'est pas atteint, mais pour ceux qui bénéficient du RSJ, le résultat est positif. Gratuité des transports en commun pour les titulaires du RSA et de l'allocation adulte handicapé. 10€/mois pour les boursiers scolaires. Politique de lutte contre le sans-abrisme : plus de 2600 personnes mises à l'abri en 2022 ; plus d'une centaine de Tiny houses proposées à mi-mandat.

Régie publique de l'eau potable. La Métropole considère que l'eau est l'un des enjeux du futur : tension sur la ressource : pompage dans la nappe alluviale du Rhône dont le débit baisse, risques de pollutions. Elle décide de ne pas renouveler le contrat de délégation à Véolia et de maîtriser l'ensemble du cycle de l'eau par la création d'une régie publique. Un schéma d'alimentation d'eau potable à 15 ans permet une prévision à long terme. En 2022, une campagne auprès des lyonnais sensibilise aux risques pour l'eau. La régie est opérationnelle en janvier 2023. Les

⁶ [Présentation webinaire 22 février](#)

280 salariés Véolia sont transférés à la régie, pas de modification du prix de l'eau. 4 représentants des usagers intègrent le CA de la régie. L'assemblée de l'eau regroupant associations et usagers réfléchit à une nouvelle tarification pour 2025.

Et la suite ? La 1^{ère} partie du mandat a permis de définir les politiques et les enveloppes financières pluriannuelles. Au cours de cette seconde partie de mandat, les projets sont en cours de réalisation. Notre collectif se réserve la possibilité d'une évaluation en fin de mandat.

Fraternité, sobriété et transition



À la suite des commémorations organisées pour le 80^{ème} anniversaire de la construction du TATA Sénégalais à Chasselay, le CCA « Carrefour des Cultures Africaines » de Lyon⁷ a souhaité proposer un autre regard sur ces événements, en questionnant plus largement la notion de fraternité. Le Pacte civique a été sollicité pour participer au colloque organisé sur ce thème début décembre 2023.

Prenant place dans une séquence « Fraternité, un enjeu au XXI^e siècle », notre intervention a porté sur « Fraternité, sobriété et transition ». Ces thèmes sont au cœur des réflexions et des travaux actuels du Pacte civique.

Nous sommes convaincus que, pour réussir la transition à laquelle nous sommes confrontés, nous devons cultiver les principes et les valeurs de sobriété et de fraternité dans nos comportements personnels, dans le fonctionnement des organisations, et dans les politiques publiques.

Concrètement, en effet, tous les scénarios montrent que nous ne réussirons cette transition qu'en modifiant profondément nos modes de vie et en adoptant des comportements plus sobres, en matière de logements, de transports, de consommation... Cette sobriété nécessaire demandera à tous des efforts importants.

Mais pour la gérer et la réussir collectivement, pour gagner l'adhésion et la participation de tous, nous devons répondre à une exigence de fraternité et de justice pour que les efforts demandés soient proportionnés aux moyens et aux contraintes de chacun.

La bifurcation écologique nécessaire de notre société doit s'appuyer sur une sobriété individuelle et collective consentie, qui suppose de retisser le lien social dégradé, de reconstruire une société collectivement solidaire, de mettre enfin la fraternité au cœur du pacte républicain.

Bref, pour nous, **sobriété et fraternité sont les deux piliers de la transition** :

- la sobriété pour préserver la planète et mieux partager les richesses,
- la fraternité pour mieux l'habiter tous ensemble.
- Et l'une ne va pas sans l'autre.

Les biais cognitifs

*Notre groupe du collectif Lyonnais s'est attaché cette année à approfondir la notion de **créativité**. C'est une valeur importante dont nous avons bien besoin pour imaginer les autres façons de vivre et de penser que vont nous demander les multiples défis auxquels nous sommes confrontés : sociaux, économiques, démocratiques, climatiques... Mais ce n'est pas facile d'être créatif, d'imaginer de nouveaux possibles ! Les freins sont nombreux qui nous empêchent de faire les pas de côté nécessaires. Connaissez-vous les biais cognitifs ?*



Le réchauffement climatique semble aujourd'hui admis par tous ou presque tous et en même temps apparaissent des phénomènes de résistance, de blocage, de contestation des données scientifiques. Sans parler des opinions publiques qui semblent adhérer à des idéologies plus ou moins réactionnaires alors que l'on croyait, peut-être un peu naïvement, que les droits de l'homme étaient enfin reconnus par tous.

Nous recevons aujourd'hui (et comme jamais) une quantité d'informations (ou de messages!!) qui dépasse très largement notre capacité à les intégrer correctement. Donc nous sélectionnons !

⁷<https://cca-lyon.org/>

Or cette sélection n'est pas neutre. Elle se fait en grande partie « sous le coup » de nos émotions : des images fortes, des promesses, des sentiments (de peur, de tristesse, de colère ...) mais aussi des besoins (de sécurité, d'estime de soi, d'appartenance sociale...), des intérêts...

Et notre cerveau, pour traiter toutes ces données, va utiliser des « réflexes » de raisonnement, souvent simples et rapides, basés sur ce qu'on appelle les « biais cognitifs ».

Le terme a été introduit, au début des années 1970, par des psychologues américains, d'abord dans le domaine économique.

Le biais cognitif peut être défini comme une déviation de la pensée logique par rapport à la réalité, donc une manière déformée d'analyser la réalité.

Il existe des listes impressionnantes de biais cognitifs. Parmi lesquels on peut citer :

- le biais de confirmation selon lequel nous accordons plus d'importance aux contenus qui confirment nos convictions et nos croyances (notamment dans le domaine politique ou religieux) ;
- le biais des modèles selon lequel une information apportée par une personne considérée comme experte ou qui nous ressemble, est d'emblée valorisée ;
- le biais de la preuve anecdotique qui consiste à tirer des conclusions générales à partir de faits isolés (ex : il a fait très froid cet hiver donc le réchauffement climatique n'existe pas) ;
- le biais d'intentionnalité qui repose sur le principe que tout événement a une cause (c'est la base même de la science). Mais le principe peut être biaisé si la cause recherchée n'est pas valable ou si on la considère comme le fait d'une volonté individuelle (ex : l'épidémie a été introduite de façon volontaire pour détruire une partie de la population) ;
- l'effet DUNNING KRUGER selon lequel les personnes les moins expertes ont tendance à juger leurs connaissances et leurs compétences supérieures à ce qu'elles sont réellement (alors que les grands scientifiques font souvent preuve d'une grande humilité!) ;
- l'effet de répétition selon lequel des affirmations, même fausses, souvent répétées, finissent par entraîner l'adhésion

Etc...

Il est difficile d'échapper à tous ces biais cognitifs, d'autant qu'ils sont le plus souvent inconscients. On parle d'homo sapiens mais l'homme n'est pas toujours raisonnable ou rationnel. Il faut ajouter que la logique n'est pas pour autant la vérité (ne dit-on pas que les fous ont tout perdu sauf la raison!) qui implique le rapport à la réalité.

Il apparaît donc nécessaire de développer un esprit critique qui permet de mettre à distance, d'interroger les différentes affirmations qui nous sont soumises.

En ajoutant que l'esprit critique est à la base de la démocratie.

Alors que faire ?

- prendre conscience, identifier le plus possible notre façon de penser et les biais cognitifs qui la modèlent ;
- lutter contre une certaine paresse de la pensée : face à un problème ou une situation complexe, nous avons tendance à rechercher la solution la plus simple, la plus rapide même si elle n'est pas appropriée. Comme le disait un chercheur français : « Prendre conscience de la complexité d'un problème rend généralement plus ouverts à une diversité de points de vue » ;
- cela nécessite donc de prendre du temps alors que les réseaux sociaux nous poussent à la communication immédiate et rapide ;
- sans la nier, savoir accorder une juste place à ce qui relève de l'émotion, à distinguer de l'image : une image comme celle d'un enfant sur une plage de Turquie ne doit pas remplacer le constat du nombre de morts en Méditerranée ;
- investir dans l'éducation et la formation : un sociologue français bien connu, Gérald Bronner, plaide pour un enseignement sur les biais cognitifs à l'école ;
- penser en groupe : les tests expérimentaux confirment que nous pensons mieux et sommes plus rationnels lorsque nous sommes en groupe et que d'autres contrôlent la valeur de nos raisonnements.

On parle aujourd'hui de postvérité : le concept n'est pas très clair et parfois contesté. Il reste que nos inquiétudes actuelles sont peut-être encourageantes parce qu'elles témoignent de notre attachement à la vérité.

Biblio : L'esprit critique est un sport de combat - Revue Sciences Humaines octobre 2023

Une date à retenir

Réunion de rentrée du collectif 69
le samedi 12 octobre 2024 de 9h à 14h30
Foyer protestant de la Duchère
309 avenue Sakharov Lyon 9°